

Quand, comment et où voter ?



Avis public du scrutin Élections municipales 2025 Ville de Métabetchouan-Lac-à-la-Croix

Par cet avis public, M^{me} Maryse Tremblay, présidente d'élection, annonce les éléments suivants aux électrices inscrites et aux électeurs inscrits sur la liste électorale municipale.

1. Un scrutin aura lieu le 2 novembre 2025.
2. Voici les personnes candidates aux postes faisant l'objet de l'élection :

POSTE DE MAIRE

Daniel Côté
André Fortin

CONSEILLER DISTRICT # 4

Gérard Mathieu
Martin Voyer

CONSEILLER DISTRICT # 1

Luc Maltais – *Élu par acclamation*

CONSEILLER DISTRICT # 5

Patricia Labonté
Émilie Morin

CONSEILLER DISTRICT # 2

Évans Potvin – *Élu par acclamation*

CONSEILLER DISTRICT # 6

3. **Mélanie Plourde** – *Élue par acclamation*

CONSEILLER DISTRICT # 3

Hervey Tremblay – *Élu par acclamation*

4. Vous pourrez exercer votre droit de vote en vous présentant au bureau de vote qui vous sera assigné, aux dates, aux heures et aux lieux ci-dessous :

	Vote par anticipation	Jour du scrutin	
DISTRICT	1 À 6	1 À 4	5 ET 6
Date	Dimanche 26 octobre 2025	Dimanche 2 novembre 2025	Dimanche 2 novembre 2025
Heure	De 12 h à 20 h	De 10 h à 20 h	De 10 h à 20 h
Endroit	Salle du conseil municipal – Mairie 87, rue Saint-André Métabetchouan-Lac-à-la-Croix	À l'école Mgr Victor 26, rue Plourde secteur Métabetchouan	A l'école Jean XXIII 350, rue Saint-Jean secteur Lac-à-la-Croix

5. Pour voter le jour du vote par anticipation et le jour du scrutin, vous devez présenter une pièce d'identité avec photo, soit :
 - carte d'assurance maladie délivrée par la Régie de l'assurance maladie du Québec
 - votre permis de conduire délivré par la Société de l'assurance automobile du Québec
 - votre passeport canadien
 - votre carte d'identité des Forces canadiennes
 - votre certificat de statut d'Indien
6. Si votre domicile n'est pas dans la municipalité et que vous êtes inscrite ou inscrit au vote par correspondance :
 - La présidente d'élection doit recevoir vos bulletins de vote au plus tard le vendredi **31 octobre 16 h 30**
 - Si vous n'avez pas reçu vos bulletins de vote, vous pouvez communiquer avec la présidente d'élection afin de vérifier les conditions pour les obtenir.
7. Le recensement des votes aura lieu le **2 novembre 2025 à 20 h** à l'adresse suivante : **87, rue St-André**. Vous pouvez y assister.

Signé à Métabetchouan-Lac-à-la-Croix le 7 octobre 2025


Maryse Tremblay,

Présidente d'élection, 418 349-2060 poste 4407